

VOTRE BUDGET :

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

Pour votre information

<u>TARIF PERMIS B VERS A1</u>	PRIX UNITAIRE	VOLUME	MONTANT
FORAIT			
FORMATION 7 HEURES	300 €	1	300 €
LEÇON DE CONDUITE (durée 1 heure)	46 €		

(SUPPLEMENTAIRE EN CAS DE SOUHAIT OU BESOIN)

La formation fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur :
L 213-2 et R 213-3 du Code de la Route ; l'arrêté du 22 décembre 2009 ;
ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.



DU COUTANCAIS

36 boulevard Alsace Lorraine
50200 COUTANCES

02.33.46.86.00 06 81 92 00 09

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

NOTICE D'INFORMATION PERMIS B vers A1

Votre auto-école vous informe sur la formation nécessaire pour conduire sur le territoire nationale une motocyclette légère ou un véhicule de la catégorie L5e, pour les conducteurs déjà titulaires de la catégorie B du permis depuis au moins 2 ans.

Quelle formation ? À quel moment ? Pour quels coûts ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

HORAIRE D'OUVERTURE		
LUNDI	9 H—13 H	14 H - 19 H
MARDI	9 H—13 H	14 H - 19 H
MERCREDI	9 H—13 H	14 H - 19 H
JEUDI	9 H—13 H	14 H - 19 H
VENDREDI	9 H—13 H	14 H - 19 H
SAMEDI	9 H—13 H	14 H - 19 H

LA FORMATION DE 7 HEURES

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e.

Quand puis-je suivre la formation ?

La formation peut être suivie un mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

CARACTÉRISTIQUES

	FORMATION DISPENSÉE
Véhicule utilisé	Motocyclette légère ou véhicule de la catégorie L5e
Enseignement	<p>La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie A et A1 en cours de validité.</p> <p>Un enseignant ne peut être autorisé à surveiller que trois élèves au maximum. L'enseignant peut surveiller ses élèves soit à bord d'une voiture, soit en tant que conducteur d'une motocyclette.</p>

La

LE PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	2 h	Module théorique	Appréhender notamment les accidents les plus fréquents, la conduite sous la pluie ou de nuit, la nécessité d'être équipé de vêtements protecteurs.
Séquence 2	2 h	Module hors circulation	Découvrir le véhicule et ses caractéristiques.
Séquence 3	3 h	Module en circulation	Adapter votre vitesse aux conditions de circulation et aux autres usagers de la route (en et hors agglomération).

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école.

En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise.